BRENS
www.ville-brens.fr
Info
N°45 - Déc. 2019
VILLAGES ÉTAPES
FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

ÉDITO du MAIRE

NOS REALISATIONS 2019

Alors que l'année 2019 arrive à son terme, je me réjouis de ce qui a été réalisé au cours de ces derniers mois.

Tout d'abord, l'aménagement du premier étage de la Mairie malgré tous les imprévus, qui tout au long de cette année 2019, ont ralenti l'aboutissement de la réalisation des bureaux.
Ce sont 158 m², loués au GRETA, organisme de formation. Je tiens tout de même, à remercier les entreprises qui ont dû réajuster leur planning de travail.

En 2015, nous avions envisagé d'aménager et d'agrandir le restaurant scolaire et le site élémentaire. Là aussi, malgré le transfert de la compétence scolaire, périscolaire et extrascolaire à la nouvelle communauté d'agglomération qui a généré du retard, le restaurant scolaire est terminé. Les enfants ont pu depuis novembre retrouver une salle de restaurant plus spacieuse et le personnel des locaux plus fonctionnels.
Concernant l'agrandissement et l'aménagement du site élémentaire, le permis de construire est déposé.

Et enfin, la station de St Fons a été remplacée par une station de type filtre à roseaux. Cette solution doit permettre de résoudre les nuisances causées par l'ancienne installation.

Il faut rajouter à cela les travaux de voirie et autres aménagements réalisés par les services techniques, souvent dans l'urgence.

Je ne voudrais pas oublier, bien que cette réalisation ne soit pas communale, mais soutenue par la Municipalité, la maison partagée avec ses douze hébergements. Merci à l'association Ages Sans Frontières de nous avoir fait confiance.

L'équipe municipale qui m'entoure, œuvre toute l'année au service de tous. C'est l'engagement que nous avons pris et que nous tiendrons.

La tâche est rude pour tous, mais combien exaltante lorsqu'on sait que l'on agit pour le service public, pour le bien-être de nos concitoyens et le bien-vivre ensemble dans notre commune.

Mes chers amis, tous unis dans la fraternité, je vous souhaite à tous, pour 2020 une année d'espérance, de bonheur, de santé et vous adresse tous nos vœux de réussite.

Bonne et heureuse année 2020 pour vous et vos proches.

« L'avenir nous tourmente, le passé nous retient c'est pour ça que le présent nous échappe » G. Flaubert

Michel TERRAL
Maire de Brens

REPAS DE NOS AÎNÉS

Les citoyens retraités de Brens sont invités
par la Mairie au repas traditionnel de fin d'année,
samedi 18 janvier à 12h
à l'Espace Socio Culturel.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020 !

Directeur de la Publication
Michel TERRAL
Maire

Directeur de Rédaction
Daniel MOSTARDI
d.mostardi@infonie.fr

Composition, impression, façonnage
Imprimerie NOVA-PRINT
301, ch. de Pendariès Bas - BRENS

Dépôt légal : n°449
Edité à 1100 exemplaires

Conseil Municipal . . . .

Restaurant scolaire

1er étage Mairie

La Maison Partagée

Station de St Fons

Station de St Fons

Conseil Municipal Jeunes

Le nouveau Conseil Municipal Jeunes, comme tous les ans a été élu.

Premier travail : élire le nouveau Maire en présence des 2 conseillers municipaux qui encadrent leurs activités.

Le CMJ compte 11 membres, 6 filles et 5 garçons : Mattéo CM1, Pauline CM2, Enzo CM1, Rosalie CM2, Ninon CM2, Germain CM2, Eloïse CM2, Louis CM2, Coline CM2, Lorenzo CM2 et Mélissa CM1.

Les élèves ont élu Louis comme Maire et Rosalie et Enzo comme Adjoints.

Tous ces élus ont été invités le 20 novembre par le Conseil Départemental à participer à la journée des droits de l'Enfant et visiter ce lieu trop méconnu.

Mercredi 11 décembre visite des maisons partagées de Brens. Ensuite distribution de cadeaux comme tous les ans aux aînés de plus de 85 ans.

Lancement d'une collecte de jouets et de livres dans les écoles et le CLAE pour les donner aux Chaudoudou de l'hôpital d'Albi à destination des enfants hospitalisés.

Ensuite projet d'une sensibilisation auprès des automobilistes sur les dangers de la vitesse en ville notamment près des écoles.

Installation d'une boîte à livres, sensibilisation sur l'utilisation des déchets du restaurant scolaire et réflexion sur la création d'une piste cyclable dans le bourg.

Voilà beaucoup de travail en perspective pour tous ces nouveaux jeunes élus !

Infos Utiles

Police 17
Gendarmerie 17
Pompiers 18
Samu 15
Enfance maltraitée 119
Allo Médecin de garde 3966
Centre anti-poison 05 61 77 74 47
CNIDE (canicule/froid) . . 0 810 057 500
www.infocanicule.fr ou www.infograndfroid.fr
Service des eaux. 05 63 41 74 08
EDF 05 63 57 26 81
Hydroélectrique 05 63 57 57 17
gestion de Brens
GDF. 0 800 473 333
Collecte déchets 0 800 007 236
dechets.menagers@ted.fr
Agence postale 05 63 81 54 77
Place de la mairie. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le samedi de 8h30 à 11h30
Mairie 05 63 57 05 04
. . . . . Fax : 05 63 57 69 76
Email : mairie-de-brens@wanadoo.fr
Site : www.ville-brens.fr

Médecins
Centre Médical de Brens :
Bah Thierno 05 63 41 05 33
Kimouche Chaouki 05 63 41 05 33

Kinésithérapie
Weber Caroline 05 63 41 71 09
Alexandre Boyer, Olivier Aubin- Bexiga
Delphine Robert

Micronutritioniste
Olivier Aubin- Bexiga . . . 07 56 86 66 44

Esthéticienne
Institut Loraya 06 71 81 06 37

Massages
Verts massages 06 46 36 47 76
Laura Cauvard

Dentiste
Jougla Sabine 05 63 81 44 72

Ostéopathe
Stehle Nicolas. 05 63 57 98 34
Gallart Juliette 07 69 16 18 48

Pharmacie
Pharmacie de garde 32 37
La Fédarié. 05 63 57 15 21
Fax : 05 63 57 97 13
phfedarie@wanadoo.fr

ADMR
Soins. 05 63 57 66 84
Aide à domicile 05 63 42 10 06
Permanence : tous les lundis et jeudis de 14h à 17h Bât. ADMR

Infirmiers :
Bonnefoi Yvette 06 07 19 58 83
Fandos Cathy 06 07 19 58 83

Conseil Municipal . . . .

TRI SELECTIF : RAPPELS

Notre commune a rodé sa nouvelle collecte du tri de nos déchets. Nos performances en Midi-Pyrénées s'améliorent. CONTINUONS !

Il reste encore quelques foyers qui déposent leur tri dans les caisses jaunes, celles-ci sont à proscrire.

Seuls les conteneurs jaunes (220 litres) sont homologués. Sauf centre bourg où la caisse jaune reste en vigueur.

Ceux qui n'auraient pas fait le changement doivent s'adresser en mairie où leur sera indiqué la procédure.

Par ailleurs nous rappelons que, dans la mesure du possible, les conteneurs jaunes ou verts doivent être après collecte retirés de la voie publique et qu'ils ne doivent pas être déposés le soir avant 18 heures. Il s'agit de conserver un aspect agréable à notre village.

Nous pouvons faciliter le travail des employés de collecte en positionnant nos conteneurs la poignée orientée côté rue. Merci pour eux...

Les abords des alvéoles doivent être laissés propres.

Le site de TRIFYL a subi une refonte complète et devient encore plus attractif : www.trifyl.fr.

N'hésitez pas à le consulter.

LE REEMPLOI :

Une étude dans les déchetteries a permis d'établir que 13% du mobilier et 30% des appareils électriques et électroniques pourraient encore servir après réparation et relooking...

PENSEZ au site LOCALOCCAZ.FR

CHEQUE-ENERGIE : comment ça marche ?

Depuis 2 ans, l'Etat a mis en place le « Chèque Energie » afin de lutter contre la précarité énergétique et essayer d'améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus fragiles.

Ce dispositif, qui a remplacé les tarifs sociaux de l'énergie, concerne aujourd'hui plus de 5 millions de ménages en France, recevant chaque printemps à leur domicile un courrier postal contenant un chèque accompagné d'attestations de protections complémentaires.

Fourniture d'énergie et travaux de rénovation énergétique

D'un montant variant de 48 à 277 euros, fixé à partir de la déclaration annuelle de revenus du ménage (revenu fiscal de référence et composition du foyer), le « Chèque Energie » peut être utilisé jusqu'au 31 mars de l'année suivant sa réception pour régler des factures d'énergie telles que l'électricité, le gaz naturel, le fioul, le GPL, le bois, la biomasse…

De même, ce chèque peut être utilisé pour financer certains travaux de rénovation énergétique. Dans ce cas de figure bien spécial, la durée de validité du chèque peut être augmentée de deux années afin de pouvoir cumuler les montants de plusieurs chèques pour réaliser des opérations plus onéreuses (voir site internet www.chequeenergie.gouv.fr : « convertir mon chèque-énergie en chèque-travaux »).

Pour le paiement des factures d'énergie, le chèque doit être remis annuellement au fournisseur d'électricité ou de gaz (EDF et autres fournisseurs sur le marché de l'énergie).

Il existe par ailleurs une possibilité de pré-affecter le chèque au fournisseur (voir site internet www.chequeenergie.gouv.fr)

Les attestations de protections complémentaires

Deux attestations (« électricité » et « gaz ») accompagnent l'envoi du chèque aux ménages bénéficiaires du dispositif. Ces documents sont utiles pour se déclarer auprès de son fournisseur d'électricité ou de gaz naturel lorsque le « Chèque Energie » n'a pas été utilisé pour régler des factures auprès d'eux. Par exemple, un foyer possédant un contrat électricité et un contrat gaz chez deux fournisseurs différent ou un foyer ayant utilisé son « Chèque Energie » pour la fourniture de fioul ou de bois…

La réception d'une attestation ou d'un « Chèque Energie » par un fournisseur active des dispositions protectrices complémentaires pour l'usager telles que l'absence de réduction de puissance en hiver, la gratuité des mises en service, des procédures « impayés » plus souples…

De même que pour le « Chèque Energie », les attestations peuvent être pré-affectées au fournisseur d'électricité ou de gaz naturel par le biais d'une demande en ligne.

Informations complémentaires

Toutes les démarches concernant le « Chèque-Energie » (réception du chèque et des attestations, procédures de paiement, affectations, déclaration de vol et de perte…) peuvent être réalisées en ligne. Un annuaire local des professionnels acceptant le « Chèque-Energie » est également disponible sur le site internet pour les bénéficiaires souhaitant utiliser leur chèque pour régler les factures de fioul, de GPL ou de bois.

Vous pouvez vous informer auprès de la mairie de votre commune si vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif « Chèque-Energie ».

Site d'information : www.chequeenergie.gouv.fr
Numéro vert (gratuit) : 0 805 204 805

11 NOVEMBRE 1918

Mardi 12 novembre les écoles de Brens, les élus, les associations brensoles, les porte-drapeaux, la Croix Rouge ont participé à la Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 devant le monument aux Morts du cimetière de Brens.

Nous fêtons le 101e anniversaire de la « Grande Guerre » 1914-1918 qui fit 1 400 000 morts. Une hécatombe ! 900 morts par jour !

A Verdun, le silence règne aujourd'hui là où l'orage d'acier a tonné avec fureur.

Le 14 juillet 1919 l'allégresse de la victoire s'est déployée avec une ampleur incomparable.

C'était il y a 100 ans. Une nouvelle page s'ouvrait avec l'espoir pour chacun que jamais plus la guerre ne reviendrait !

Depuis 2012, chaque 11 novembre est également l'occasion d'honorer toutes les filles et fils de France qui dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême.

Ce mardi 12 novembre, une assistance nombreuse et recueillie se pressait devant le monument aux morts de Brens en présence de M. le Maire, Mme la Conseillère Départementale, les élus et les enfants des écoles qui nous chantèrent une Marseillaise très émouvante.

Le pot de l'amitié clôtura cette manifestation.

EN BREF

LIAISONS DOUCES

La liaison douce reliant le site maternelle au chemin de Rieucourt en bordure du RD 13 a été réalisée avec la plantation de diverses essences afin de marquer l'entrée de notre village et d'apporter de l'embellissement.

Vie Locale . . . .

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION entre vignoble et bastides

Que fait votre communauté d'agglomération au quotidien ?

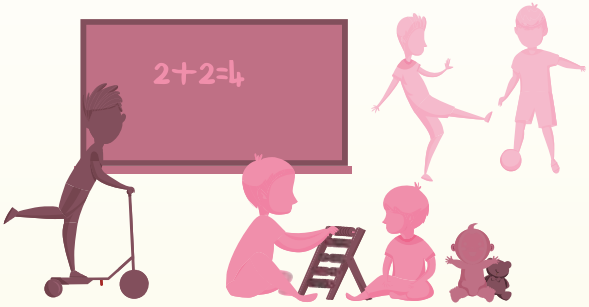

ENFANCE - JEUNESSE

- Gère les équipements et les services associés aux écoles
- Gère les équipements et les services d'accueil périscolaire et de restauration scolaire
- Élabore et met en œuvre le projet éducatif communautaire
- Aménage, entretient et gère les équipements et services petite enfance (collectif et individuel)
- Gère les services d'accueil de loisirs extrascolaires

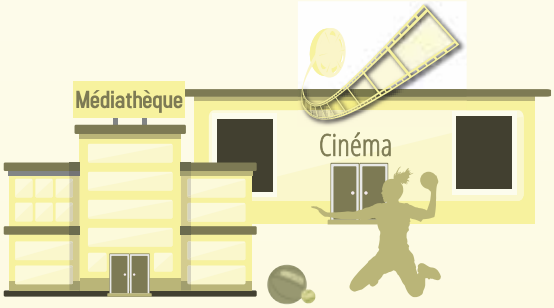

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

- Met en œuvre la politique de lecture publique et gère le réseau des médiathèques
- Gère l'Archéosite de Montans et le Centre de céramique de Giroussens
- Assure l'entretien et le fonctionnement des cyberbases et des cinémas de Gaillac et Graulhet
- Assure l'entretien et le fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire

TOURISME

- Assure le développement et la promotion touristique de la destination Bastides et Vignoble du Gaillac
- Gère l'Office de tourisme de la destination

CADRE DE VIE

- Assure la collecte des déchets résiduels et du tri
- Adhère au syndicat Trifyl et au Smictom de Lavaur pour le traitement des déchets
- Gère le service public d'assainissement non collectif
- Aménage et entretient la voirie d'intérêt communautaire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Élabore le schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Élabore et révise les documents d'urbanisme
- Pilote le Système d'information géographique (SIG)
- Instruit les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes
- Élabore la stratégie foncière
- Mène des actions de sensibilisation à l'environnement
- Élabore et met en œuvre le Programme local de l'habitat
- Aménage et gère les aires d'accueil des gens du voyage
- Accompagne le Réseau d'initiative publique (RIP) Tarn pour l'aménagement numérique
- Est autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire
- Élabore le Plan de mobilité rurale et le Plan vélo
- Élabore et met en œuvre le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) sur le Tarn, l'Agout, Cérou-Vère, Tescou, Tescounet (adhésion aux syndicats)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménage et entretient les infrastructures économiques (17 zones d'activités, pépinière d'entreprises, espace de coworking et espace test maraîchage biologique)
- Met en œuvre le plan d'actions et d'animation économique en faveur des filières locales et du commerce

1 territoire
61 communes

- **17** Zones d'activités
- **2** Pépinières d'entreprises
- **2** Espaces coworking
- **75** Sites touristiques
- **59** Écoles
- **16** Structures d'accueil Petite enfance
- **13** Médiathèques
- **2** Cinémas
- **1** Office de tourisme (et 8 antennes)
- **2** Cyber bases
- **1** Couveuse maraîchage bio
- **2** Équipements culturels (Archéosite de Montans, Centre de céramique contemporaine de Giroussens)

*Présentation synthétique des compétences. Se référer aux statuts pour une vision exhaustive et réglementaire.

Maison Partagée

Au terme de ces cinq premiers mois, la Maison Partagée de Brens a pris peu à peu ses marques et c'est maintenant 12 résidents qui partagent avec bonheur cet espace de vie.

La Maison Partagée, un rempart contre la solitude ? Très certainement oui !

Monique vous dira qu'elle se sentait bien seule dans son appartement...

Nous avons la chance d'avoir des échanges riches et très nombreux avec les familles, les acteurs du territoire et les amis. Aussi nous sommes souvent très nombreux dans la maison et elle résonne de fous rires partagés !

Oui nous vivons intensément à Brens !

« Depuis que nous sommes ici le temps nous manque ! » s'exclame Simone.

Nous tenons tous à remercier notre maire Monsieur TERRAL et son épouse pour leur grande disponibilité... à toute heure !

Pendant l'été le parc Foucaud nous a permis de nous promener à l'ombre de ses grands arbres.

Grâce à l'Association du Patrimoine de Brens nous avons pu découvrir la chapelle musée dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Lors de la Journée Nationale des Aidants nous avons eu la joie d'accueillir Ming et Mister deux chiens Handichiens et leurs référentes Agnès et Maëlle ainsi que Ludovic qui nous a fait faire de la gym.

Le 24 octobre, sous un soleil radieux, nous sommes partis avec les résidents de la Maison Partagée de Tauriac dans l'Ariège aux Forges de Pyrène. Ce fut une magnifique journée où nos résidents ont pu retrouver les charmes des métiers et des outils d'autrefois.

Nous avons même été à l'école où nous avons tous écrit à la plume Sergent-Major avec quelques taches pour certains ! Résidents et bénévoles souhaitent renouveler au plus vite l'expérience !

Merci à vous tous, familles, amis, bénévoles d'être toujours présents à nos côtés. Votre aide et vos nombreux cadeaux nous permettent de vivre très heureux au sein de notre Maison Partagée de Brens.

A tous nous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année ! *Les résidents et Chantal.*

Vie Locale . . . .

PRÉFECTURE DU TARN
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lettre de la Sécurité Routière

TELEPHONE AU VOLANT : LA REGLEMENTATION

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Quelles sont les situations autorisées ?

Dispositif intégré au véhicule

Dispositif intégré au casque

Téléphoner en conduisant détourne obligatoirement l'attention et multiplie par 3 le risque d'accident. L'utilisation d'un téléphone portable est sanctionnée par une amende forfaitaire de 135 € et un retrait de 3 points du permis de conduire.

Quelles sont les situations interdites ?

Téléphone tenu en main

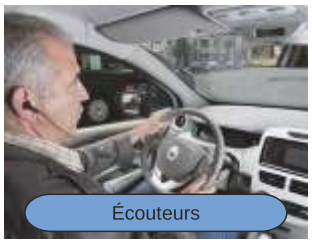
Écouteurs

Écouteur porté à une oreille

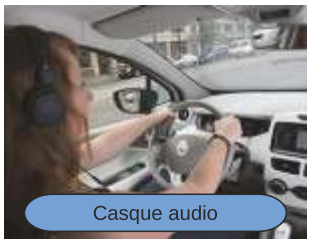
Casque audio

Oreillette bluetooth

Téléphone coincé dans le casque

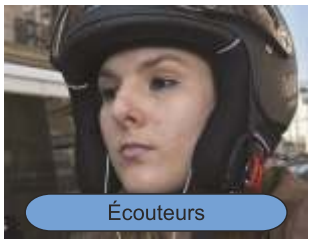
Écouteurs

Écouteur porté à une oreille

Les situations interdites en vélo

Téléphone tenu en main

Ecouteurs

Casque audio

Écouteur porté à une oreille

Oreillette bluetooth

La conduite nécessite une attention permanente du conducteur et une forte concentration. Sur la route, il est indispensable d'être en capacité de réagir au plus vite pour pouvoir prendre les bonnes décisions.

L'usage du téléphone au volant multiplie par trois le risque d'accident. Plus grave, lire un message en conduisant multiplie le risque par 23. Il oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant en moyenne 5 secondes. L'utilisation des « kits mains libres » déconcentre tout autant le conducteur.

PRÉFECTURE DU TARN
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lettre de la Sécurité Routière

LES RENCONTRES DE LA SECURITE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Les rencontres de la sécurité se sont déroulées cette année du 9 au 12 octobre 2019.

Les Tarnais ont pu bénéficier d'initiations aux premiers secours, d'informations sur les dangers de l'alcool, des drogues, du téléphone au volant….

Le village de la sécurité installé sur la place du Vigan à Albi le 10 octobre 2019 réunissait tous les acteurs de terrain qui contribuent au quotidien tant pour la sécurité routière que pour la sécurité intérieure.

Cette manifestation s'adressait à tous les publics :
- scolaires
- familles
- professionnels

Les différentes associations et les forces de sécurité présentes ont pu sensibiliser le public mais également détailler et expliquer leurs missions au quotidien.

Plus de 600 lycéens, collégiens et élèves du primaire ont été accueillis au cours de cette journée.

• Les chiffres de la sécurité routière

L'accidentalité du mois d'octobre

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés graves
Octobre 2019 provisoire	37	4	52	22
Octobre 2018	16	2	19	13
Evolution	+ 21	+ 2	+ 33	+ 9
Tendances	↗	↗	↗	↗

Cumul depuis le début de l'année	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés graves
2019 provisoire	239	31	309	119
Même période 2018	147	25	181	99
Evolution	+ 92	+ 6	+ 128	+ 20
Tendances	↗	↗	↗	↗

L'évolution du nombre de tués

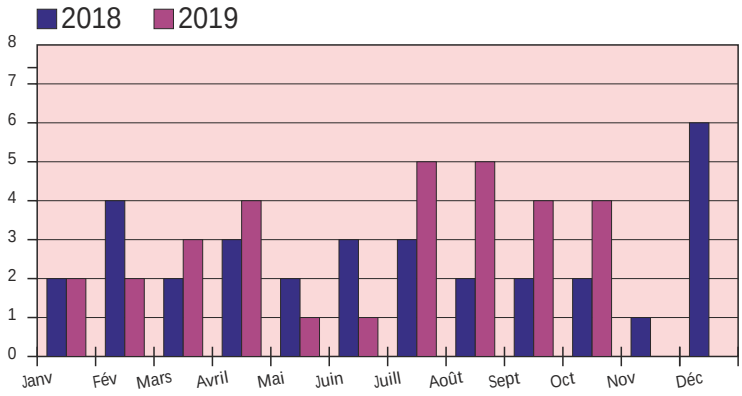

Vie Locale . . . .

Gaillac•Graulhet AGGLOMÉRATION entre vignoble et bastides

Gaillac • Graulhet agglo en poche

Une APPLICATION MOBILE pour les informations du QUOTIDIEN sur VOTRE COMMUNE

Pour faciliter l'accès des habitants et des touristes aux informations du quotidien sur le territoire la communauté d'agglomération Gaillac • Graulhet lance l'application : « Gaillac • Graulhet Agglo en poche ».

Désormais chacun peut avoir, sur son téléphone, accès à toute une série de services géolocalisés (agenda des animations, horaires des médiathèques, localisation des services publics, ...).

Cette application permet aux utilisateurs de personnaliser l'affichage des services et de recevoir en direct et en temps réel des informations de la communauté d'agglomération par un système de notifications.

Simple d'utilisation et évolutive cette application sera complétée progressivement dans ses contenus et par de nouveaux services.

L'application « Gaillac • Graulhet agglo en poche » en 4 écrans

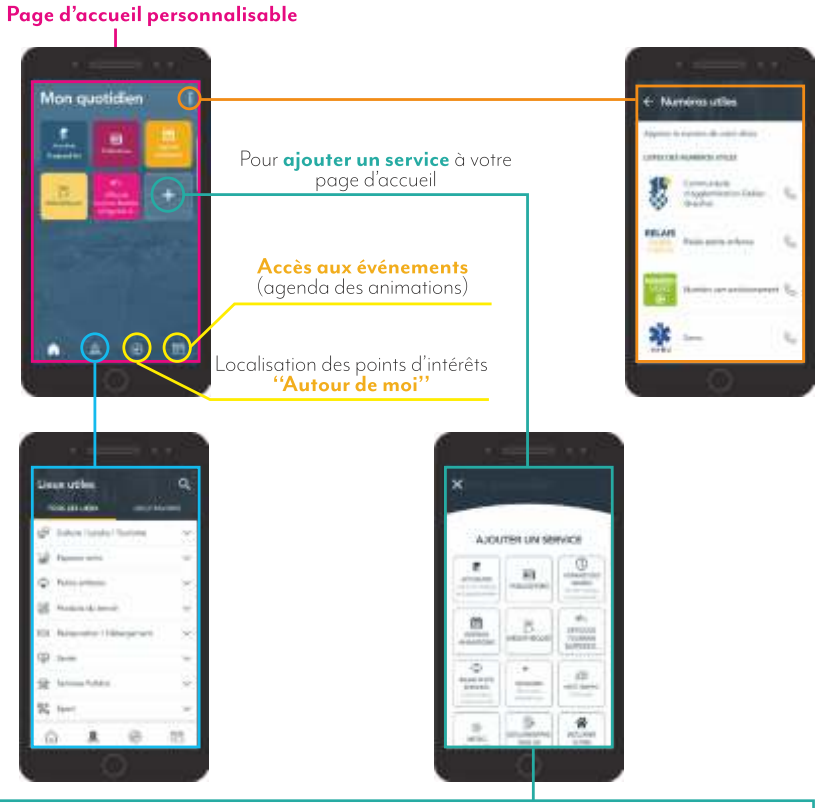

Comment télécharger l'application ?

1. À partir de votre téléphone portable : cliquez sur l'icône AppStore si vous avez un iphone, ou sur Play Store pour les autres téléphones. Si vous ne trouvez pas ces icônes sur la page d'accueil de votre mobile, rendez-vous sur google (ou un autre moteur de recherche) et tapez AppStore ou Play Store.

2. Lorsque vous êtes dans AppStore ou Play Store tapez « Gaillac • Graulhet » dans la barre de recherche puis sélectionnez l'application.

3. Téléchargez

Les services disponibles

- Actualités
- Publications
- Horaires des mairies
- Agenda animations
- Médiathèques
- Office de tourisme
- Relais petite enfance
- Rénovam
- Info Trafic
- Météo
- Déclarer / Payer la taxe de séjour
- Déclarer votre hébergement
- Séjours et camps été 2019
- Balades et randonnées
- Cinémas
- Bornes recharges véhicules électriques
- Déchetteries
- Horaires des médiathèques
- Transports scolaires
- Transports urbains
- .liO : le service régional des transports

JARDINAGE : ALTERNATIVE AUX PESTICIDES (suite)

Dans l'article de septembre dernier nous avions abordé le BIO CONTROLE avec les micro et les macro-organismes. Ce mois-ci nous finissons le chapitre, et l'année, avec les phéromones et les substances naturelles, avant de passer aux extraits fermentés.

Les phéromones :

Ce sont des hormones sexuelles « odorantes », des signaux chimiques invisibles, émis par les femelles d'insectes, qui attirent par ce moyen le mâle en période de reproduction. Elles vont être utilisées dans des pièges « à phéromones » pour attirer les mâles d'une espèce d'insectes ravageurs ciblée.

Par exemple : le papillon processionnaire du pin, le carpocapse du pommier, la pyrale du buis,… Les insectes capturés n'en ressortiront pas.

Ce type de piège va donc réduire le nombre de mâles et de fait les accouplements et les fécondations. Il est non toxique comme la phéromone utilisée, spécifique à l'espèce ciblée. Il sera complémentaire d'autres traitements.

Vous trouverez ce type de produit en garden center ou bien par internet auprès de spécialistes de produits phyto. La première année vous achetez le piège et 2 cartouches de phéromones à mettre une après l'autre dans le piège et l'année suivante que les cartouches de phéromones (lire attentivement le mode opératoire).

Les substances naturelles

Si il a toujours existé dans le commerce, des produits à base de substances naturelles plus ou moins homologuées (rappel : problèmes avec purin d'ortie entre autres…), plus ou moins efficaces, avec la disparition des produits chimiques de synthèse nous allons voir arriver de nouveaux produits plus performants les uns que les autres… souvent onéreux … à tester !

Quelques substances sont déjà connues comme :

Végétales :

- depuis peu l'acide pélargonique (pélargonium) qui est un herbicide…
- un extrait d'algues laminaires pour traiter des maladies cryptogamiques, l'oïdium par exemple,
- l'huile de colza contre les insectes hivernants,…

Minérales :

- le bicarbonate de potassium à action insecticide sur pucerons…
- la poudre de roches basaltiques, en amendement elle régénère le sol, stimule l'activité microbienne, participe à la formation du complexe argilo-humique,…
- les argiles tels que la kaolinite (argile blanche) qui est antibactérienne, antifongique, cicatrisante. L'argile verte qui élimine les parasites…

Autres :

- le phosphate ferrique contre les gastéropodes,
- solution à base de savon noir contre : pucerons, cochenilles, larves hivernantes…
- le vinaigre et le sel en herbicide, mais qui perturbent la vie du sol,

Dans le prochain numéro nous attaquerons le chapitre des extraits fermentés longtemps appelés à tort « purins », et leur fabrication.

Ce sont des macérations et non des « putréfactions » de plantes très courantes comme l'ortie, la fougère, la consoude, la prêle, le sureau, la tanaisie, la mélisse,… Une bonne cinquantaine d'espèces différentes sont utilisables soit en préventif, ou bien en présence du parasite (curatif et ou répulsif).

Ce n'est pas parce que ce sont des produits naturels qu'il faut faire n'importe comment. Vous verrez là encore que la rigueur est de rigueur !!! L'observation à la lettre des conditions de fabrication est gage de réussite d'un produit efficace, même observation pour les applications.

Bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année

Bernard HUET
Association les Amis du Jardin
Gaillac - Graulhet

Singhomme

Os muscles
Eau
C'est moi
L'homme
Avec mon cerveau
Qui a bon dos

Du singe
J'ai l'adresse
Et la souplesse
Et aussi les grimaces
Pour faire face

Pourquoi le cacher
J'adore les pieds
De nez aux assemblées
Collet monté

Ce n'est pas digne
Je m'entends dire
Que voulez-vous
Que ça me fasse
Et je remonte
Dans mon arbre

Alain Soriano

Vie Associative . . . .

Camp de Brens

LES JUSTES DE LA MONTAGNE TARNAISE

vendredi 11 octobre 2019
à 20h30 à l'Espace Socioculturel

La soirée d'hommage aux Justes de la montagne tarnaise organisée à Brens par notre association a été une belle réussite tant par l'affluence du public à l'Espace Socioculturel du village que par son écoute et la pertinence de ses questions.

Michel Cals, auteur du livre *Vabre Village des Justes*[1] et coscénariste du film *La vallée des Justes*[2] que nous vous présentions dans le bulletin précédent, a su rendre vivante l'Histoire de cette montagne qui fut naguère un refuge pour les huguenots persécutés avant de devenir durant la Seconde Guerre mondiale un refuge pour les Juifs persécutés. Les premiers s'identifiant tout naturellement à la situation dramatique des seconds.

Cette Résistance civile fut encouragée par l'exemple des autorités du village : son pasteur Robert Cook qui sera honoré par le titre de « Juste parmi les nations », le chef des Maquis de Vabre Guy de Rouville dit Pol Roux, son chef de brigade de gendarmerie Hubert Landes et son maire Pierre Gourc qui délivrait de faux papiers d'identité aux réfugiés. Elle s'organisa grâce aux liens de confiance qu'avaient su établir les industriels textiles de Vabre (dont le père de Guy de Rouville) et de la vallée du Gijou avec les tailleurs juifs du quartier du Sentier à Paris qu'ils comptaient parmi leurs clients. A l'heure du péril, ceux-ci ont compris qu'ils ne pourraient pas trouver meilleur refuge qu'auprès de leurs fournisseurs tarnais.

Si tous les Juifs ayant résidé à Vabre durant la Seconde Guerre mondiale ont été sauvés, c'est bien sûr tout d'abord parce que des villageois ont risqué leur vie pour eux mais c'est aussi parce que la communauté villageoise dans son ensemble les a protégés par son silence complice. L'autre fait remarquable évoqué au cours de la soirée est l'importante contribution des Juifs aux maquis de cette montagne tarnaise qui en fera les plus importants maquis juifs de France, le Peloton Trumpeldor et la Compagnie Marc Haguenau. Cette dernière a été alimentée par les jeunes éclaireurs israélites du Chantier Rural de Lautrec animé par Robert et Denise Gamzon. Ces éclaireurs juifs avaient été protégés des rafles par Fernand Farssac, chef de la brigade de gendarmerie de Lautrec, reconnu « Juste parmi les nations » qui, à la dissolution du Chantier Rural, aida 70 de ces jeunes à rejoindre les maquis de Vabre.

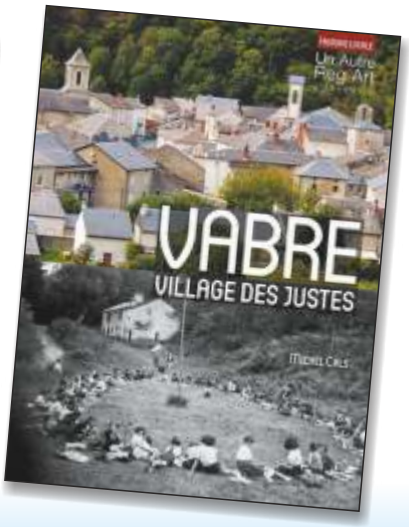

Le débat entre le public et Michel Cals a été particulièrement vivant grâce à la participation de familiers de la montagne tarnaise : un couple de Vabre et Michel Terral, le Maire de Brens qui est originaire du village de Viane, juste en contrebas du terrain de parachutage « Virgule » des maquis de Vabre qui nous communiqua les souvenirs de cette période transmis par sa famille.

[1] Michel Cals, Vabre. Village des Justes, Editions Un Autre Reg'Art, 2019

[2] La vallée des Justes de Jean-Charles Tartière et Michel Cals, a été réalisé par Pascal Cresegut, pour la chaîne Toute l'Histoire avec l'aide de la Région Occitanie, des Départements du Tarn et de l'Hérault ainsi que de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

GENERATIONS MOUVEMENT

Voilà l'année 2019 qui s'achève avec toutes ces manifestations qui n'ont pas été des moindres.

A reconduire en 2020 : les cartes le lundi, la marche le mardi matin et après-midi, loto, thé dansant, repas,...

Nous envisageons un VOYAGE au

PUY DU FOU

les 10, 11, 12 septembre 2020.

Bonnes Fêtes à tous.

ASSEMBLEE GENERALE 09 JANVIER 2020
Venez nombreux recevoir nos informations

ARTS ET LOISIRS BRENSOLS

7e BOURSE AUX LOISIRS CREATIFS

Dimanche
22 mars 2020
E.S.C. BRENS

8h - 17h30
Petite restauration sur place

Tout pour bricoler, scrap, perles, peintures, carterie, home déco,...

Renseignements et Réservations au 06 70 98 98 70

Vie Associative . . . .

Dimanche 12 janvier 2020
BRENS - Inéopole
Championnat départemental
de CROSS

Dimanche 12 janvier 2020 sera une belle fête pour l'Athlétisme Tarnais. Ce sera jour de cross, et pas n'importe lequel, le championnat départemental. Et cela se passera à Brens sur le site de l'Inéopole.

Le cross, est la plus belle discipline de l'athlétisme et celle qui rassemble quasiment l'ensemble des disciplines et des âges.

Les courses seront le support du championnat départemental 2020 et à cela s'ajoutera les courses open. Celles-ci seront gratuites et permettront à tous de se confronter aux meilleurs athlètes du département et à certains athlètes de niveau national.

Cette année sera d'autant plus importante que le championnat de France se déroulera à Montauban et qu'une nouvelle épreuve fera son apparition à Brens à savoir le Cross en relai de 4 coureurs dont 2 hommes et 2 femmes.

Avec très certainement la participation d'une équipe Albigeoise qui pourrait bien remporter une médaille au championnat de France.

De très belles courses chez les enfants, un cross court, toujours très impressionnant à regarder tellement ça va vite et les As Homme et Femme qui verront s'affronter les meilleurs crossmen du département et d'ailleurs.

Une restauration sera assurée sur place. Le cadre de l'Inéopole et son cadre de verdure splendide feront de cette journée l'attraction tarnaise de ce début d'année.

Nos jeunes athlètes d'Athlé Brens Gaillac sont bien décidés à truster les podiums et garder quelques titres à la maison.

Venez nombreux en famille et en amis pour voir ou découvrir le cross.

Peut-être oserez-vous les affronter ?

Heure	Course	Cat H	Cat F	Distance en m	Tours (+D et A 150m)
10h	BEF		BE	2150	2M
10h30	BEF MIF	BE	MI	2350	2P + 1M
11h	Poussins/Poussines	PO	PO	1150	1M
11h20	Eveils athlé	EA	EA	750	1P
11h40	ASF + JUH + Open F	JU	ES SE MA	7750	1P + 1M + 3G
12h25	CC CAH et JUF	CA JU Es SE MA	JU ES SE MA	4250	2P + 1M + 1G
13h	MIH CAF	MI	CA	3150	1M + 1G
13h30	ASH + Open H	ES SE MA		8750	1P + 4G
14h15	CROSS RELAIS et ASSOCIATIFS OPEN	2H	2F	4x1500m	4 boucles de 1500m
15h	Fin				

Pour participer aux courses, il suffira simplement de venir le jour de la course et de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou d'une licence FFA ; tout autre licence sportive seule ne pourra être acceptée.

On vous attend nombreux le

12 janvier 2020

pour fêter l'athlétisme.

Pour la Sauvegarde du Patrimoine Brensol

Il est vrai que l'Association de la Sauvegarde du Patrimoine Brensol ne prend des vacances que par-ci, par-là.

Du mois de juin à fin août, nous nous occupons du **vide-greniers.**

Au mois de septembre, nous avons les **Journées du Patrimoine :**
Le samedi après-midi 1 personne est venue à l'église.
Le dimanche matin, l'association s'est rendue auprès des personnes des maisons partagées. 6 personnes sont venues visiter la chapelle du cimetière. Nous avons passé un très bon moment. Beaucoup de questions, des réponses par des personnes de Brens. Le dimanche après-midi... personne !
Cette année, nous avons manqué de publicité et nous nous en excusons ; le courrier n'a pas suivi.
Nous espérons que l'an prochain, les Brensols(es) se mobiliseront un peu plus pour connaître leur commune. Nous ne faisons pas que l'église mais, une petite promenade dans Brens avec des anciennes photos, des explications à travers les rues. Venez découvrir l'histoire et l'architecture de Brens.

Toujours au mois de septembre, l'Association est allée dans un Hameau « La pradelle » pour **mettre en valeur une croix** qui était envahie par la vigne vierge.

Par la suite, nous nous sommes rendus sous le **pont de la Tuile** au « Rieucourt » qui était à sec. Nous en avons profité pour ramasser les briques du pont, les laver et les mettre de côté puisqu'un jour nous le restaurerons.

Sa construction remonte probablement au XIIIe siècle. Au moyen âge, ce petit pont était le seul passage permettant l'accès au cimetière ainsi qu'à l'église (du cimetière) depuis le château du village lorsque Brens était fortifié.
Aujourd'hui, on y accède par un sentier de randonnée dit « sentier des amoureux ». Il est indiqué « sentier du meunier ». L'ancien meunier pourrait nous en dire long sur ce qu'il y voyait...

Je rappelle que toute l'année vous pouvez vous rendre devant la porte de l'église. Un numéro de téléphone y est affiché. Nous nous déplaçons pour faire une **visite complète de Brens** selon la météo .

Nous venons d'apprendre que Monsieur Degabarrus « organiste titulaire de l'orgue de l'église Saint-Eugène de Brens » vient de composer une musique pour Madame Scarbel et pour l'église de Brens.
Pour les personnes qui ne connaissent pas Madame Scarbel : elle est la personne qui a fondé l'Association de la Sauvegarde du Patrimoine Brensol en 1993. Elle en a été la présidente jusqu'en 2014.
Cette **composition musicale** sera dans les archives de l'Association du Patrimoine. Un exemplaire a été remis à Monsieur Scarbel Michel. Grand merci à Monsieur Degabarrus qui j'espère un jour, nous jouera cette œuvre.

A propos de **la croix qui se trouvait sur le tabernacle.** Beaucoup de personnes lors des offices, ont fait la réflexion qu'elle n'y était plus. OUI c'est normal. Madame Massol présidente des restaurations des antiquités et objets d'arts nous a dit qu'une main avait rajouté la croix. En fait, cette croix était collée au milieu et derrière les deux ornements au-dessus du tabernacle. Elle n'avait rien avoir avec les deux sculptures qui se rejoignent. Elle ne fait pas partie de l'ensemble du retable.

A l'année prochaine.

Les personnes qui désirent s'inscrire à notre association, sont les bienvenues.
Vous pouvez nous joindre au 06.30.81.20.21 ou le 07.81.17.78.36

Monsieur le Maire de Brens Michel TERRAL

présentera ses Vœux
aux citoyens brensols

le vendredi 10 janvier 2020 à 18h30

à l'Espace Socio Culturel de Brens
route de Cadalen.

Venez nombreux, un apéritif clôturera la cérémonie.

A VOS AGENDAS

JANVIER				
Jeudi 9	E.S.C.	Assemblée Générale	Générations Mvt	14h
Vendredi 10	E.S.C.	Voeux du Maire	Mairie	18h30
Samedi 18	E.S.C.	Repas offert aux retraités	Mairie	12h30
Dimanche 19	E.S.C.	Thé-dansant	Générations Mvt	14h-18h
Samedi 25	E.S.C.	Soirée Dansante	Déca'danses	Soirée
FEVRIER				
Dimanche 2	E.S.C.	Loto	A.P.E.	14h
Dimanche 16	E.S.C.	Thé-dansant	Générations Mvt	14h-18h
Samedi 22	E.S.C.	Soirée Dansante	Déca'danses	Soirée
Dimanche 23	E.S.C.	Loto	Générations Mvt	14h
MARS				
Dimanche 1	E.S.C.	Loto	B.T.C.A.S.C.	14h
Samedi 7	E.S.C.	Poule farcie	Brens Olympique	Soirée
Samedi 14	E.S.C.	Soirée Dansante	Déca'danses	Soirée
Dimanche 22	E.S.C.	Bourse Loisirs Créatifs	A.L.B.	Journée
Samedi 28	E.S.C.	Carnaval	A.P.E.	14h-00h
AVRIL				
Dimanche 5	E.S.C.	Thé-dansant	Générations Mvt	14h-18h
Lundi 13	E.S.C.	Omelette de Pâques	C.A.B.	12h-18h
Jeudi 23	E.S.C.	Carrefour des Entreprises	DDT81	Journée

Janvier-Février-Mars-Avril